

Mon pere decede depuis un an ,je n'ais pas eu de lettre de notair

Par lisipe, le 30/01/2010 à 16:17

Bonjour,cela fait un an depuis le 15 janvier que mon pere est decedé, n'ayant plus de contacte avec ma mere et mes freres et soeurs je voudrais savoir si j'aurais du etre contactee par qui de droit pour m'informer d'un eventuel leg ou droit sur une assurance vie,